



Observatoire de la culture brassicole en Belgique

Réunion du 17 février 2016 à Bruxelles

Étaient présents

Nobert Heukemes, Secrétaire général du Ministère de la Communauté germanophone

Melanie Wirtz, Collaboratrice du Ministère de la Communauté germanophone

Hans van der Linden, Collaborateur du département Culture, Jeunesse, Sport et Médias, Flandre

Mallorie Duplouy, Collaboratrice de l'Administration générale de la Culture, Direction générale du Patrimoine culturel, Fédération Wallonie-Bruxelles

Emilie Tondreau, Collaboratrice de l'Administration générale de la Culture, Direction stratégique, Fédération Wallonie-Bruxelles

Isabelle Leroy, Collaboratrice du Service Public de la Région de Bruxelles-Capitale

Stephan Thönnnes, Représentant des *proBIERer* - Association de promotion et de préservation de la culture brassicole

René Litt, Représentant des *proBIERer* - Association de promotion et de préservation de la culture brassicole

Frank Boon, Représentant du HORAL - Hoge Raad voor Ambachtelijke Lambiekbieren (Haut conseil pour bières lambic artisanales)

Michael Gelender, Représentant de Malt&Mout

Joeri Januarius, Représentant de l'ASBL ETWIE - Expertisecentrum voor Technisch, Wetenschappelijk en Industrieel Erfgoed (Centre d'expertise pour le patrimoine technique, scientifique et industriel)

Liesbet Depauw, Représentante de l'ASBL LECA - Landelijk Expertisecentrum voor Cultuur van Alledag (Centre national pour la culture du quotidien)

Chantal Bisschop, Représentante de l'ASBL CAG - Centrum voor Agrarische Geschiedenis (Centre d'histoire agraire)

Accueil et introduction

Norbert Heukemes assure la présidence de la réunion. L'objectif est de créer un Observatoire de la culture brassicole en Belgique.

Demande en vue de l'inscription de la culture brassicole belge dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : état de la situation

Le résultat de l'examen formel de la demande était positif.

L'évaluation de fond commencera en avril 2016. La décision finale quant à l'inscription de l'élément sera prise à la fin de l'année 2016.

La création de l'Observatoire : discussion sur le projet de texte établi par le Ministère de la Communauté germanophone

Les administrations règlent en interne les questions détaillées portant sur le document.

Les personnes présentes conviennent de l'adhésion de la Région de Bruxelles-Capitale à l'Observatoire, en raison du transfert de compétences opéré dans le cadre de la sixième réforme de l'État.



D'autres membres pourraient encore rejoindre l'Observatoire ultérieurement. La procédure définitive doit encore faire l'objet de discussions. Quelques propositions sont formulées quant à d'éventuels nouveaux membres.

L'assemblée décide d'ajouter entre autres les activités suivantes aux tâches confiées à l'Observatoire :

- être un observatoire et un interlocuteur pour tous les acteurs ayant trait à l'élément "culture de la bière";
- délivrer des informations à propos de l'échange de bonnes pratiques entre autres;
- faciliter la communication entre les acteurs de la culture brassicole et en particulier la diffusion d'informations sur le dossier UNESCO et l'éventuelle reconnaissance de l'élément;
- organiser des réunions d'information pour tous les acteurs de la culture brassicole.

La prochaine réunion se tiendra probablement en automne 2016.